

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat Général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION

BUREAU DES FORMATIONS

DIRECTION DE LA MODERNISATION ET DE L'ACTION
TERRITORIALE

SOUS-DIRECTION DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

BUREAU DE LA PERFORMANCE ET DES MOYENS
DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

Affaire suivie par :
LEDOC Régine
Tél : 01.60.37.12.23
regine.leduc@interieur.gouv.fr

N° 15-001503-I

Paris, le **23 NOV. 2015**

Note

à

Mesdames et Messieurs les préfets

Objet : Mise en œuvre du volet formation du Plan Préfectures Nouvelle Génération (PPNG).

P.J. : Fiche technique

Un plan de formation spécifique est mis en place dans le cadre du plan préfectures nouvelle génération, présenté par le ministre de l'intérieur lors du comité technique spécial des préfectures du 9 juin 2015.

Ce plan de formation débutera au premier trimestre 2016 et alliera une préparation de l'encadrement à l'accompagnement du changement, un renforcement des compétences de base des agents pour accroître leur employabilité ainsi que des actions en direction des acteurs des ressources humaines.

En 2017, des parcours certifiants dans les domaines prioritaires seront proposés aux agents qui seront amenés à changer de fonction.

Le plan devra être officiellement validé lors du comité technique spécial des préfectures du 15 décembre. Néanmoins, pour ne prendre aucun retard, il est indispensable d'anticiper les équipements nécessaires à sa mise en œuvre.

Le déploiement de ces formations nous conduit en effet à privilégier des modalités pédagogiques faisant appel notamment à la formation à distance complétée par de courts temps de présence en région.

In concreto, le développement des formations en e-learning, au plus près des agents, requiert l'installation matérielle d'« ateliers de formation en ligne » dans les préfectures et le cas échéant certaines sous-préfectures. Il s'agit de petites salles ou bureaux connectés à internet via une box adsl afin de préserver les règles de sécurité informatique du ministère. Le matériel à prévoir, les modalités techniques et l'évaluation financière de ces installations figurent en annexe ci-jointe.




Je vous remercie de procéder à la réalisation de ces aménagements dans les meilleurs délais, afin de permettre le démarrage des formations dès le début de l'année 2016.

S'agissant du financement de ces opérations, vous transmettez à la DMAT (SDAT) vos besoins budgétaires complémentaires au vu de vos équipements actuels pour la mi-décembre.

Je vous remercie de votre diligence pour permettre la réalisation de ce plan de formation dans les meilleures conditions.

Le préfet, secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Robin', is written over the typed name. The signature is stylized and somewhat abstract, with several loops and a long horizontal stroke at the top.

Denis ROBIN

**Fiche technique relative aux salles dédiées
aux ateliers de formation en ligne**

Afin de conforter l'apprentissage des différents modules du volet formation du Plan Préfektures Nouvelle Génération (PPNG), les agents des préfektures et sous-préfektures doivent bénéficier d'outils informatiques dans une salle équipée et dédiée spécifiquement à cet usage.

Ces ateliers, qui doivent être localisés dans un espace dédié séparé des autres flux informatiques, pourront être configurés pour accueillir 5 à 6 personnes maximum selon un modus operandi qui fera l'objet d'une communication spécifique, par la Sous-direction du recrutement et de la formation de la DRH, auprès des responsables locaux de formation.

En se basant sur le catalogue-micro du ministère de la DSIC, accessible via le lien <http://catalogue-micro.mi/index.htm> , nous préconisons l'utilisation des moyens suivants:

Dénominations	Tarif TTC
1 UC HP 280 G1 MT	305,64 €
Options Mémoire	30,49 €
Ajout carte graphique	31,20 €
Accessoire Ecran L6C2 - moyen 22"	128,52 €
Accessoire Micro casque	22,80 €
Accessoire Webcam	45,34 €
Accessoire tapis Souris	1,60 €
Applications (navigateurs, reader pdf, suite open office...)	Gratuit
Total	565,59 €

Pour l'accès internet, il est recommandé de se doter d'une ligne RTC (support) et d'un boîtier XDSL auprès d'un fournisseur:

S'agissant de la ligne RTC, il est rappelé que la DSIC a conclu un marché national de la téléphonie fixe dont vous trouverez, en cas de besoin, le formulaire via le lien ci-après:

http://dsic.sg.mi/index.php?option=com_content&view=article&id=1919:ao5-lot5etlot6-commandes&catid=717:lots-5-et-6-exploitation&Itemid=100539

En ce qui concerne la partie XDSL, aucun marché national n'a été conclu par la DSIC. Aussi, il vous appartient de vous rapprocher d'un fournisseur d'accès.

Pour les questions techniques relatives aux prescriptions techniques ainsi qu'aux éventuelles questions administratives (passage des commandes...), vous pouvez joindre les personnes suivantes :

- Madame Elisabeth DORMIOLA, DSIC/SDAGA/BACGOM Tél:01 80 15 50 74
elisabeth.dormiola@interieur.gouv.fr

- Monsieur Laurent NALET, DSIC/SDI/BSIT Tél : 01 80 15 53 52
laurent.nalet@interieur.gouv.fr